



Information aux patients

La bactérie SARM



Table des matières

Table des matières.....	3
Introduction	4
Information sur le SARM	4
Qu'est-ce que le SARM ?	4
Comment le SARM est-il transmis ?	4
La bactérie SARM rend-elle malade ?	4
Comment se faire suivre ?	5
Traitement.....	5
Vous êtes éventuellement entré en contact avec la bactérie SARM	5
Mesures d'isolement.....	5
Visites	6
De retour à la maison.....	6
Conclusion	8
Notes personnelles/questions	8

Introduction

La présente brochure vous donne plus d'info sur la bactérie SARM, quels sont les symptômes et quels sont les traitements possibles. Si, après avoir parcouru cette brochure, il vous reste des questions, n'hésitez surtout pas à les poser. Votre médecin et les infirmiers vous renseigneront volontiers.

Information sur le SARM

Qu'est-ce que le SARM ?

Le SARM est communément appelé bactérie de l'hôpital comme il apparaît facilement dans les hôpitaux ou les maisons pour personnes âgées.

L'abréviation SARM signifie : Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline.

Le Staphylococcus aureus est un germe de la peau "normal" qui apparaît chez de très nombreuses personnes. La bactérie SARM est résistante à de nombreux types d'antibiotiques, suite à quoi les infections au SARM sont plus difficiles à traiter.

Comment le SARM est-il transmis ?

La transmission du SARM se fait essentiellement par les mains. Une stricte hygiène des mains de la part de tous nos professionnels de la santé, visiteurs et patients est dès lors requise pour empêcher la propagation du SARM. N'hésitez pas à poser vous-même la question si vous avez un doute si nos collaborateurs se sont désinfecté les mains ou non. Vous pouvez demander la brochure "L'importance d'une bonne hygiène des mains" aux infirmiers.

La bactérie SARM rend-elle malade ?

Les personnes qui attrapent la bactérie SARM peuvent être longtemps porteur sans en présenter les symptômes. En général la bactérie disparaît spontanément après quelques semaines ou quelques mois. En tant que "porteur", l'on peut cependant contaminer des personnes à résistance réduite. Le SARM peut causer chez ces personnes de graves infections dans, par exemple, les poumons, le sang ou une plaie.

Comment se faire suivre ?

Pendant votre hospitalisation, des screenings de contrôle (prélèvement d'écouvillon) seront effectués sur une base régulière afin de vérifier si vous êtes toujours porteur du germe contagieux et pour vérifier si le traitement instauré a eu de l'effet.

En cas de nouvelle hospitalisation également, un screening de contrôle aura lieu afin de vérifier si vous êtes toujours porteur du germe contagieux.

Traitement

Vous êtes éventuellement entré en contact avec la bactérie SARM

A l'hôpital, une recherche spécifique peut se faire par prélèvement de cultures. A cet effet, l'infirmier prélève un échantillon aux endroits où ce germe réside de préférence (la gorge, le nez, l'aîne, le périnée, des plaies,...).

Des cultures seront également prélevées au cas où :

- vous avez récemment été soigné ou hospitalisé dans un autre hôpital ou dans un autre établissement;
- la bactérie SARM a déjà été trouvée précédemment chez vous;
- vous êtes hospitalisé pour une longue durée;
- dans le cadre d'une étude de l'irruption de bactéries.

Si la bactérie SARM est présente chez vous, un traitement sera démarré afin d'en empêcher la propagation. Le traitement consiste à appliquer une pommade nasale et à laver le corps et les cheveux à l'aide d'un savon désinfectant.

Mesures d'isolement

A l'hôpital, nous essayons de contrer la propagation de la bactérie SARM en soignant en isolement les patients porteurs de SARM.

- Pendant votre hospitalisation, on s'efforce à vous donner des soins dans une chambre individuelle.

- A la porte de la chambre, une fiche est suspendue présentant les mesures d'isolement à suivre afin de contrer la propagation de la bactérie.
- Les membres de personnel de l'hôpital qui entrent dans votre chambre portent un masque de la bouche et du nez, un tablier et des gants.
- Au cas où vous devez quitter la chambre, vous devez porter un masque de la bouche et du nez. Vous recevrez ce masque de la part de l'infirmier.
- Vous ne pouvez pas quitter la chambre sauf pour des examens ou pour des soins. Dans ce cas des mesures supplémentaires sont requises. Afin de rendre ces mesures possibles, votre rendez-vous sera planifié à la fin de la journée.
- Votre famille peut emporter votre sale linge. Le linge doit être lavé directement à la maison dans la machine à laver à une température d'au moins 60°C. Si ce n'est pas possible, utilisez la température la plus élevée possible et utilisez un programme de pré-lavage.

On demande une attention supplémentaire pour une bonne hygiène des mains en quittant la chambre. Dans chaque chambre de patient, de l'alcool pour les mains est prévu à cet effet.

Visites

La visite est autorisée. Le SARM n'est pas dangereux pour les personnes en bonne santé ni pour les femmes enceintes. La visite de la part de bébés et/ou de personnes affaiblies n'est pas indiquée et il vaut mieux l'éviter.

Chaque visiteur doit suivre correctement les 'mesures à prendre' – telles que prescrites sur la carte d'isolement affichée à la porte de la chambre. Nous demandons également aux visiteurs de ne pas rendre visite à d'autres patients à l'hôpital après vous avoir rendu visite à vous.

De retour à la maison

Une fois rentré, il ne faut pas prendre les mêmes mesures qu'à l'hôpital. Votre hygiène personnelle quotidienne est cependant bien importante. Utilisez un simple savon liquide pour vous laver les mains régulièrement et à fond. Ne partagez pas votre serviette et votre gant de toilette avec

d'autres. Vous ne devez pas prendre de mesures particulières pour la lessive de vêtements, de draps de lit et l'entretien de la maison. Les contacts sociaux peuvent se dérouler comme avant mais évitez le contact physique direct (embrasser, donner la main) avec des personnes gravement malades ou affaiblies.

AZ Turnhout vzw

www.azturnhout.be
info@azturnhout.be



Campus Sint-Jozef

Steenweg op Merksplas 44
2300 Turnhout
014 44 41 11



Campus Sint-Elisabeth

Rubensstraat 166
2300 Turnhout
014 40 60 11